

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu [sous pli confidentiel] doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- Reclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent(e)

Matricule : 1008 Société : RAM

Actif Pensionné(e) Autre :

Nom & Prénom : BAGASS Lahcen

Date de naissance : 01.01.1935

Adresse : Etihadia ou. CTERAN Rue 1. imm 82. n° 1

CL Alpha 2nd flr Casablanca

Tél. : 06 66 89 66 46 Total des frais engagés : 250,10 Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :

Dr. ANWAR Mohamed Ali
Spécialiste DES MALADIES RESPIRATOIRES
Rés. ANNASR, Bd. Mohamed VI,
GH8, Appt. 1 - Casablanca
Tel.: 022.80.13.13

Date de consultation : 02.01.2024

Nom et prénom du malade : MR BAGASS Lahcen Age: 89

Lien de parenté : Lui-même Conjoint Enfant

Nature de la maladie : DM long. Hém. aigue. NO + HTA + edeme des protubérances

En cas d'accident préciser les causes et circonstances : 26 JAN 2024

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : Casablanca Le : 02.01.2024

Signature de l'adhérent(e) : 

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
02/01/20	CS		250.00	Dr. ANWAR MOHAMMED ALI Spécialiste des maladies Régionales Rés. ANNASR, Bd. Mohammedia Gh8, Appt. 1 - Casablanca Tel.: 022.80.13.13

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
<i>Dr. Anwar Mohamed Ali</i> Date: 02/01/20	02/01/20	480.10

ANALYSES - RADIGRAPHIES .

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Cœfficients	Montant des Honoraires
Dr. ANWAR MOHAMMED ALI Spécialiste des maladies Régionales Rés. ANNASR, Bd. Mohammedia Gh8, Appt. 1 - Casablanca Tel.: 022.80.13.13	02/01/20	312	120.00

AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		AM	PC	IM	IV	

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de l'ODF.

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	Coefficient des Travaux
				<input type="text"/>
<img alt="Buccal view of lower teeth numbered 1-8 on each side, with a central cross-bar. Labels H, G, D, and B are positioned				

ORDONNANCE

Dr Anwar Mohamed Ali

Ex Chef de Service de Pneumophysiologie
Spécialiste de l'appareil respiratoire
Tuberculose - Asthme - Allergie
Sevrage tabagique
Exploration fonctionnelle respiratoire
Endoscopie bronchique
Tests d'Allergie
sur rendez-vous



الدكتور أنوار محمد علي

رئيس قسم أمراض الجهاز التنفسى سابقاً
اختصاصى في أمراض الجهاز التنفسى
الربو (الضيقية)، الحساسية، السل
الإقلاع عن التدخين
فحص الوظيفة التنفسية، التنبؤ الفصي
تحليل الحساسية
بالمقدار

Casablanca, le 02/01/2024

02/01/2024

الدار النبیضاء، فی

Mr BAGASS Lahcen

1 - Cétamyl Sachets 500 mg

~~21 sachet x 4/j.en cas de douleurs
2 - Relaxium B6 300 Bte 30 N°2~~

1 Gél/i pendant 2 mois

3 - Suliat HCT 160 mg/5mg/12,5mg

4 - contiflo 0,4 mg

~~Dr. ANWAR Mohamed Ali
Spécialiste des maladies respiratoires
Rés. ANNASR, Bd. Mohamed VI,
GH8, App. 1 - Casablanca
Tél.: 022.80.13.13~~

SULIAT® HCT
160 mg / 5 mg / 12.5 mg
28 comprimés pelliculés



6 118000 072256

LOT: 230595
DLUO: 06/2026
87,00DH

LOT: 230595
DLUO: 06/2026
87,00DH

Staines-Doux-Pharmacie

CETAMYL®
Paracétamol 500 mg
Boîte de 12 sachets

P.P.V. : 14,30 DH

6 118000 190257



CONTIFLO® OD 0.4mg

Boîte de 30 gélules à libération
prolongée
Voie orale



6 118001 300556

182,110

ORDONNANCE

Dr Anwar Mohamed Ali

Ex. Chef de Service de Pneumophysiologie
Spécialiste de l'appareil respiratoire
Tuberculose - Asthme - Allergie
Sevrage tabagique
Exploration fonctionnelle respiratoire
Endoscopie bronchique
Tests d'Allergie
sur rendez-vous



الدكتور أنوار محمد علي

رئيس قسم أمراض الجهاز التنفسى سابقاً
اختصاصي في أمراض الجهاز التنفسى
الربو (الضيقية)، الحساسية ، السل
الإقلاع عن التدخين
فحص الوظيفة التنفسية . التنظير الفصي
تحليل الحساسية
بالموعد

Casablanca, le 02/01/2024 : الدار البيضاء ، في

Mr RAFAEEL ATTENI

Cloté Thématique face
Compte - Rendu Radiologique

Aspect de l'irradiation de
l'hémi corps thoracique gauche.

Dr. ANWAR Mohamed Ali
Spécialiste des maladies RESPIRATOIRES
Rés. ANNASR, Bd. Mohamed VI,
GH8, Apt. 1 - Casablanca
Tél.: 022.80.13.13

ORDONNANCE

Dr Anwar Mohamed Ali

Ex. Chef de Service de Pneumophysiologie

Spécialiste de l'appareil respiratoire

Tuberculose - Asthme - Allergie

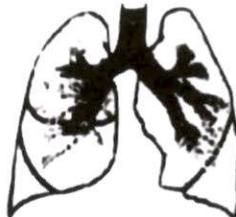
Sevrage tabagique

Exploration fonctionnelle respiratoire

Endoscopie bronchique

Tests d'Allergie

sur rendez-vous



الدكتور أنوار محمد علي

رئيس قسم أمراض الجهاز التنفسى سابقًا

اختصاصي في أمراض الجهاز التنفسى

الريبو (الضيق)، الحساسية ، السل

الإقلاع عن التدخين

فحص الوظيفة التنفسية ، التنظير القصبي

تحليل الحساسية

بالموعد

Casablanca, le 02/01/2024 : الدار البيضاء ، في

Mr BAFASS LATHEN

Clické Thymique face

fracture

— Cent vingt (120) Jls —

Dr. ANWAR Mohamed Ali
Spécialiste des Maladies Respiratoires
Rés. ANNASR, Bd. Mohamed VI
GH8, Appt. 1 - Casablanca
Tél.: 02.28.01.13.13